



La Ville vous informe

Édition mars 2022



Photo: Atelier Camion

Nous, les Matanais.es
Nous sommes le résultat d'une multitude de combinaisons improbables.
Le point de rencontre entre différents éléments: le fleuve d'un côté, les montagnes de l'autre; un pied en Gaspésie et l'autre au Bas-Saint-Laurent.
C'est grâce à notre position centrale que nous avons accès à cette diversité et que nous pouvons vivre de nos passions. C'est elle qui fait de nous qui nous sommes. C'est elle qui fait notre force.

Installation d'une piscine résidentielle

Au courant de l'été 2021, la Ville de Matane a modifié le règlement de zonage VM-89 afin de s'harmoniser avec les nouvelles normes du ministère.

Nous désirons donc informer la population des nouvelles normes applicables concernant la sécurité des piscines résidentielles.

Depuis le 1^{er} juillet 2021, le Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles s'applique à toutes les piscines, peu importe leur date d'installation. Les principaux changements sont les suivants:

- Certaines règles en matière de contrôle d'accès à une piscine sont renforcées;
- Toute nouvelle piscine dotée d'un plongeur devra respecter la norme BNQ 9461-100;
- **Il n'y aura plus de droit acquis pour les piscines construites avant l'entrée en vigueur du Règlement en 2010.** Donc, les propriétaires de ces équipements ont **jusqu'au 1^{er} juillet 2023** afin de se conformer au niveau de l'accès à la piscine.

Nous vous rappelons qu'un certificat d'autorisation est requis pour installer une piscine, un spa ou pour construire une enceinte ainsi qu'une plate-forme ou une terrasse donnant accès à une piscine.

Tous les détails sur la sécurité des piscines résidentielles sont consultables en ligne sur le site du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Pour toute question, vous pouvez communiquer avec le Service de l'urbanisme au 418 562-2333, poste 2052.



Rappel: Taxes municipales

Dates d'échéance

- 1^{er} versement ► Date d'échéance le **8 mars 2022**
- 2^e versement ► Date d'échéance le **8 juin 2022**
- 3^e versement ► Date d'échéance le **8 septembre 2022**

Modalités de paiement

1. En vous présentant au comptoir du service de la trésorerie à l'hôtel de ville dont les heures d'ouverture sont de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30, et ce, du lundi au jeudi inclusivement. Le vendredi de 8 h 30 à 12 h. (Vérifier les mesures sanitaires en vigueur sur notre site Internet avant de vous déplacer en personne.)
2. Par envoi postal en utilisant les coupons joints à votre compte (en nous faisant parvenir des chèques postdatés pour chacune des échéances de versement) à: Ville de Matane, 230, avenue Saint-Jérôme, Matane (Québec) G4W 3A2.
3. Au comptoir ou au guichet automatique de certaines institutions financières.
4. Par Internet (paiement électronique). Pour ce service, veuillez contacter votre institution pour connaître les modalités.
5. Par paiement au débit préautorisé: pour adhérer, un formulaire doit être rempli au service de la trésorerie. Vous pouvez prendre rendez-vous au 418 562-2333.

Si jamais un contribuable ne reçoit pas son compte de taxes municipales, il est dans l'obligation de communiquer avec le Service de la trésorerie au 418 562-2333 ou par courriel à l'adresse suivante: tresorerie@ville.matane.qc.ca

Appel de dossiers en art

Artistes de la région! Vous avez jusqu'au 1^{er} avril 2022 pour nous faire parvenir vos propositions artistiques destinées à la vitrine du complexe culturel Joseph-Rouleau, aux bancs situés près de la résidence des Bâtisseurs et au calvaire du cimetière de Matane.

Les documents relatifs à cet appel de dossiers sont disponibles sur notre site Internet, sur le portail « Culture ».

Bibliothèque municipale

Nouveauté: prêt de jeux de société pour les jeunes!

Venez découvrir notre belle collection de jeux à emprunter pour 14 jours. Consultez la liste des jeux sur le catalogue en ligne de la bibliothèque.

Horaire du 27 février au 5 mars

- Mardi, mercredi, jeudi: 9 h 30 à 20 h
- Vendredi: 9 h 30 à 17 h
- Samedi: 9 h 30 à 12 h / 13 h à 17 h
- Dimanche: 13 h à 17 h

Pour les adultes, consultez nos listes de nouveautés sur le catalogue en ligne de la bibliothèque. Il y a des sorties chaque semaine!

Environnement

Saviez-vous que le portail « Environnement » de notre site Internet est mis à jour régulièrement pour vous accompagner au quotidien dans le **tri sélectif et la réduction des déchets**? Vous y trouverez une liste de subventions et programmes, des conseils pratiques, des liens utiles et plus encore!



Nouveau: programme d'aide financière à la restauration patrimoniale de propriété privée

Nous mettons à la disposition de propriétaires privés d'immeubles patrimoniaux une somme de 200 000 \$ destinée à la restauration patrimoniale grâce à un soutien financier de 140 000 \$ provenant du gouvernement du Québec. Différentes interventions pourront être subventionnées tels des travaux de restauration et de préservation, ainsi que la réalisation d'études et de rapports en lien avec le patrimoine. Une aide financière variant de 60 % à 75 %, dont la somme peut atteindre plus de 30 000 \$, pourrait être octroyée selon le projet.

Les propriétaires des immeubles admissibles au programme seront contactés directement par la poste et une séance d'information publique traitant du programme aura lieu en mars. Pour plus d'informations, vous pouvez rejoindre Jérémie Juaire D'Arcy, agent de développement en patrimoine immobilier, à l'adresse courriel suivante: jjdarcy@ville.matane.qc.ca.

Urbanisme

Vous avez été nombreux à répondre au sondage concernant le Programme particulier d'urbanisme, merci! Aujourd'hui, on vous explique en quelques mots la démarche.

Pourquoi un Programme particulier d'urbanisme (PPU)?

La démarche entamée avec Pierre Thibault nous a fait rêver au Matane de demain et a traduit nos désirs en une vision, un concept phare. Le PPU en est la suite logique. La démarche vient maintenant traduire cette vision en chantiers. C'est son penchant plus concret qui s'accompagne d'études complémentaires et qui viendra détailler, prioriser et chiffrer la planification détaillée et les interventions à réaliser au centre-ville pour les dix prochaines années.

Qui y travaille et qu'est-ce qui s'en vient?

Dans son désir de constante amélioration, la Ville s'est adjoint des services d'une firme pluridisciplinaire spécialisée, Groupe BC2, qui s'est vu octroyer le mandat d'élaborer le PPU. Dans le cadre de ses travaux, elle fait appel à la population par le biais de différentes activités participatives dont le sondage était la première étape. Elle prend aussi le pouls des parties prenantes via une série de sessions de travail tout au long de la démarche. La prochaine étape sera un atelier participatif, ouvert à la population, afin de peaufiner les concepts d'aménagement préliminaires.

Qu'est-ce qu'on y trouvera?

Ultimement, le PPU fera partie intégrante du Plan d'urbanisme de la Ville de Matane. On y définira notamment, pour le secteur du centre-ville, les affectations et la densité projetée, les réseaux de déplacements, la stratégie paysagère, le mobilier urbain, le phasage des travaux et la mise en œuvre. Les règlements d'urbanismes de la Ville seront ainsi modifiés pour refléter le tout.

Conseils de prévention en cas d'inondations printanières

En saison printanière, mieux vaut être bien préparé, particulièrement si vous habitez près d'un cours d'eau.

En cas d'alerte d'inondation:

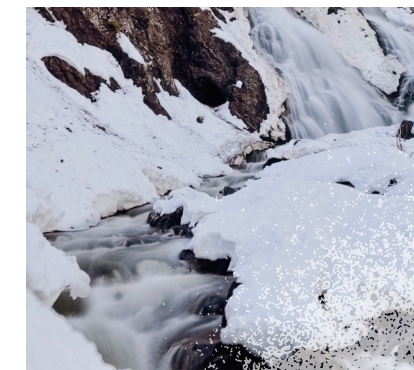
- Préparez-vous une trousse d'urgence contenant des vêtements, vos médicaments d'ordonnance, vos pièces d'identité, une trousse d'hygiène corporelle;
- Rangez en hauteur ou à l'étage les objets qui se trouvent au sous-sol;
- Bouchez le drain du sous-sol;
- Coupez l'alimentation électrique et en gaz si l'eau a commencé à s'infiltrer;
- Suivez l'évolution de la situation dans les médias et respectez les consignes de sécurité.

Trouvez d'autres conseils en cas d'alerte et d'évacuation sur notre site Internet dans la section « Sécurité et prévention ».

Surveiller attentivement les alertes pendant une période à risque d'inondation est un bon moyen d'éviter une mauvaise surprise!

Inscrivez-vous au système d'alerte automatisé de la Ville de Matane sur notre site Internet dans la section « Service en ligne ».

Un geste rapide qui peut sauver des vies!



Matane